



En présence de Samuel Gautier, fondateur

*Emmaüs Lespinassière, structure d'accueil et d'insertion de
personnes en aménagement de peine dans l'Aude.*

Dans le cadre de la sortie du rapport produit par Emmaüs France et le

Secours Catholique :

Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison

Réunion publique

Mardi 9 novembre 2021 à 20h

Salle des fêtes Pierre Satgé, Place Léon Blum, 31600 Muret

(dans le respect des mesures sanitaires)

Contact : toulouse@ldh-france.org

Plus on construit, plus on remplit !

Depuis 30 ans, les gouvernements successifs ont fait le choix de la réponse
quantitative, entraînant une **hausse du parc pénitentiaire de plus de 60%**.

Et cela sans effet sur la surpopulation !

La maison d'arrêt
de Seysses n'y
échappe pas
avec un
**taux
d'occupation
de 175%.**

**Faut-il une
3ème prison
dans le
Murétain ?**

La construction
d'une **nouvelle
prison de 600
places** est
prévue à Muret à
l'horizon 2024.

On enferme trop en France. Les prisons sont surpeuplées.

Mais si c'était la population qui était trop emprisonnée ?

Qui sont les personnes que l'on enferme ?

70% des détenus
sont en situation
de pauvreté.

40% des détenus sont sans
activité professionnelle.

34% sont sans
hébergement stable.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Ce projet de construction est imposé en dehors de tout débat démocratique, contre l'avis négatif du commissaire enquêteur, contre les avis défavorables de la municipalité de Muret, de la communauté d'agglomération, du département ou encore de la chambre de l'agriculture de Haute-Garonne.

Il s'agit d'un projet aux coûts humains, sociaux, économiques et environnementaux exorbitants.

Des solutions existent, autres que l'augmentation du nombre de cellules.

Venez en débattre !

La France est le seul pays européen qui voit sa population carcérale augmenter.

Moins de violence, une délinquance qui stagne, mais le nombre de détenus augmente.

Le budget alloué à la construction de nouvelles prisons est au détriment d'une politique tournée vers la réinsertion et la prévention de la récidive, des travaux de rénovation de l'existant, du développement des alternatives à l'incarcération et du renforcement des moyens humains.

Des priorités budgétaires, en 2022, où la prison reste la peine de référence.

Le projet d'une nouvelle maison d'arrêt de 600 places à Muret est d'une taille excessive.

Il signifie la bétonisation et l'artificialisation des sols sur une surface de 17 hectares, avec des conséquences irréversibles et dévastatrices sur les écosystèmes locaux et la biodiversité.

Véritable usine carcérale implantée sur une zone agricole protégée, ce projet est néfaste en termes d'impacts humain et environnemental.

Il nous faut apporter des alternatives à cette seule politique de construction de prisons, qui plonge la politique carcérale dans une impasse, aggrave l'exclusion sociale de milliers de familles et est néfaste pour l'environnement.

Rejoignez-nous !